



ROLE DU PERSONNEL D'HEBERGEMENT ET PREMIER TEMOIN INCENDIE – RPHPTI



OBJECTIFS

Être capable de procéder à la mise en sécurité des occupants de l'établissement et d'intervenir efficacement sur un départ de feu.

COMPETENCES VISEES

- Appliquer les consignes visant à limiter la propagation du feu et la mise en sécurité des malades ou résidents essentiellement par translation horizontale.
- Présentation des moyens d'établissement.
- Manipulation des extincteurs sur feux.



ORGANISATION - DUREE

Formation théorique de 01h00 + 2h00 de pratique

CONTENU DE LA FORMATION

1. Exposé sur le rôle du salarié face à une situation due au feu pouvant mettre en danger la vie du malade, du visiteur, des collègues, ou de lui-même.

2. Visite des zones concernées et lecture des plans et consignes
Principes de fonctionnement d'un Système de Sécurité Incendie (SSI)

Entraînement aux techniques de translation horizontale et de mise en sécurité des résidents.

Bilan des mises en situations simulées : actions correctives à prévoir

4. Les classes de feux :

Le classement des différents combustibles.
Reconnaissance des pictogrammes

5. Mode d'emploi des extincteurs :

Présentation des appareils.
Les différents extincteurs.
Le choix des extincteurs selon la nature du feu.

6. Manipulation des extincteurs sur feux réels.

DELAI D'INSCRIPTION

Inscription dans un délai de 15 jours, au plus tard, avant le début de formation.

ROLE DU PERSONNEL D'HEBERGEMENT PREMIER TEMOIN INCENDIE PTI



METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement

MODALITES PEDAGOGIQUES

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.
- exposé interactif, démonstration pratique, mises en situations.

MOYENS PEDAGOGIQUES

En fonction de l'environnement extérieur : Générateur de flamme gaz – bouteille de gaz – module feu d'écran d'ordinateur – canne d'allumage – extincteurs CO2 – extincteurs eau pulvérisée – couverture anti-feu

EVALUATION – CERTIFICATION

Participation active à tous les chapitres
Participation aux mises en situation

Evaluation formative. Cette évaluation intervient tout au long de la formation, notamment en fin de chaque séquence correspondant à un objectif pédagogique. Elle a pour objet final de s'assurer que les objectifs fixés par le formateur sont atteints pour chacun des apprenants. Cette évaluation sera consignée dans une grille de suivi des apprenants .

Evaluation Certificative. Délivrance d'un Certificat de réalisation à l'employeur conformément aux exigences du Ministère du Travail (Art.6353-1 du code du Travail).

Attestation de suivi de formation

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

Un recyclage est à prévoir tous les ans à hauteur 1/3 de l'effectif formé.
L'ensemble du personnel doit être recyclé sur 3ans.

Des exercices semestriels doivent être réalisés par l'ensemble du personnel. (Code des ERP type J ou U)

INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie

Durée

3 heure en présentiel

Public

Cette formation s'adresse à tout le personnel de l'établissement

Prérequis

Aucun / l'ensemble du personnel

Effectif

12 personnes maximum

Organisation

Formation assurée en INTRA

Niveau de connaissance préalable pour suivre cette formation

Aucune compétence préalable nécessaire pour participer à cette formation.

Document nécessaire

Bulletin d'inscription à une session de formation.
Questionnaire: auto positionnements et recueil des besoins & attentes des participants.

Réglementaire

Code des ERP. Arrêté du 25 Juin 1980
(MS46 et suivants, J49 ou U47 et suivants).

Accessibilité aux personnes présentant un handicap

Prendre contact avec le centre de formation SPFO afin que nous puissions examiner la possibilité d'intégration et de mise en place de la formation. (interprète, accès PMR, etc.)

Habilitations



Tarifcation

Sur devis